

Fiche de données de sécurité

conformément à 1907/2006/CE, article 31

winterhalter

F 8400

1. Désignation de la préparation et de l'entreprise

1.1. Désignation de la préparation

F 8400

1.2. Utilisation de la préparation

Détergent pour usage industriel mécanique

1.3. Désignation de l'entreprise

DE : Winterhalter Gastronom GmbH, Tettlinger Straße 72, D-88074 Meckenbeuren

Téléphone : +49 (0) 7542 / 402-0, Téléfax : +49 (0) 7542 / 402-187, MSDS@winterhalter.de

CH: Winterhalter Gastronom AG, Hirschsprungstrasse 4, CH-9464 Rüthi

Telefon: +41 (0) 71 767 80 00, Telefax: +41 (0) 71 767 80 60, info@winterhalter.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

DE : Giftinformationszentrum Berlin

Téléphone : +49 (0) 30 / 19240

CH : Toxicologisches Informationszentrum Zürich

Téléphone : +41 (0) 44 251 51 51

2. Identification des dangers représentés par la préparation

Pour l'homme :

R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R 35 Provoque de graves brûlures.

Pour l'environnement :

En cas d'emploi conforme : aucun

3. Composition/informations sur les composants

Ingrédients dangereux selon les directives GefStoffV/99/45/CE

Remarque : Les caractéristiques de dangerosité se rapportent aux propriétés des ingrédients purs, au marquage de la préparation (produit) - cf. chapitres 2 et 15. On trouvera le texte intégral des phrases R au chapitre 16.

Ingrédients dangereux :		%	Symboles	Phrases-R
CAS : 1310-58-3 EINECS : 215-181-3	hydroxyde de potassium	10-20	C, Xn	35, 22
CAS : 7681-52-9 EINECS : 231-668-3	hypochlorite de sodium (chlore actif)	1-5	C, N	31, 34, 50

4. Premiers secours

Remarques générales :

Consulter immédiatement un médecin. Enlever immédiatement et évacuer de façon sûre tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après contact avec la peau :

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

Après contact avec les yeux :

Rincer abondamment avec beaucoup d'eau, paupières ouvertes (au moins 10 minutes) et consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion :

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés :

Vaporisation d'eau, mousse, poudre d'extinction, gaz carbonique. Adapter les mesures d'extinction au type d'incendie.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Aucun connu

F 8400

Risques particuliers résultant de la préparation en tant que telle, des produits de la combustion ou des gaz produits durant l'incendie :

Gaz chloré, dioxyde de chlore, gaz chlorhydrique, cf. également chapitres 2 et 10.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu, en supplément au chapitre 8 :

Utiliser un appareil de protection respiratoire indépendant.

Remarques supplémentaires :

Le produit lui-même ne brûle pas.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, en supplément au chapitre 8 :

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux superficielles, les eaux souterraines ou le sol.

Procédé de nettoyage :

Absorber avec des matières absorbantes (par ex. liants universel, sable, terre à diatomées).

Chasser les petits résidus avec beaucoup d'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation :

Pas de mesures particulières en cas d'utilisation conforme.

7.2. Stockage :

Stocker au frais et debout. Protéger contre la chaleur et l'exposition directe aux rayons du soleil.

Stocker si possible séparément de produits acides. Classe de stockage selon système de l'union de l'industrie chimique (VCI) : 8B

7.3. Utilisation(s) particulière(s) :

Aucun

8. Contrôle de l'exposition/équipement de protection individuelle

8.1. Seuils d'exposition

N° CAS	Désignation de la substance	Type	mg/m ³	ml/m ³
1310-58-3	hydroxyde de potassium	--	2	--
7681-52-9	hypochlorite de sodium	--	3	--

8.2. Contrôle de l'exposition

Inutile en cas d'utilisation conforme.

8.2.1. Contrôle de l'exposition professionnelle

Inutile en cas d'utilisation conforme.

8.2.1.1. Protection respiratoire

Inutile en cas d'utilisation conforme.

8.2.1.2. Protection des mains

Gants de protection produits lessiviels en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile de la catégorie III, conformément à la norme EN 374. Veuillez noter les instructions du fabricant de gants relatives aux limites de perforation en tenant compte en particulier des conditions en présence sur le lieu de travail et des contraintes mécaniques, ainsi que de la durée de contact. Bref contact avec les solutions diluées sans contrainte mécanique : gants en caoutchouc ou latex.

8.2.1.3. Protection des yeux

Porter un appareil de protection des yeux/du visage pendant le travail (EN 166).

Fiche de données de sécurité

conformément à 1907/2006/CE, article 31

winterhalter

F 8400

8.2.1.4. Protection de la peau

Inutile en cas d'utilisation conforme.

8.2.2. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Inutile en cas d'utilisation conforme.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations générales

Aspect : liquide
Couleur : jaunâtre
Odeur : spécifique au produit, chlorée

9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH (20 °C) : 14
Point d'ébullition (20 °C) : non définie
Point d'éclair (°C) : sans objet
Inflammabilité : non définie
Dangers d'explosion : non définie
Propriétés comburantes : non définie
Pression de vapeur : non définie
Densité relative (20 °C) g/cm³ : en. 1,32
Hydrosolubilité (20 °C) : mélangeable au choix
Solubilité : non définie
Coefficient de partage : n-octanol/eau : non définie
Viscosité (20 °C) mPa s : env. 1
Densité de vapeur : non définie
Taux d'évaporation : non définie
Densité apparente g/l approx. : sans objet

9.3. Autres données

Réserve acide/alcaline : non définie

10. Stabilité et réactivité

10.1. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme

10.2. Matières à éviter

Ne pas mélanger avec des acides concentrés (développement de chaleur et de gaz chloré).
Ne pas mélanger avec d'autres produits.

10.3. Produits de décomposition dangereux

Aucun en cas d'utilisation conforme

11. Informations toxicologiques

L'analyse des propriétés toxicologiques repose exclusivement sur les données des matières brutes et sur les critères de classification (méthode de calcul) de la directive européenne 1999/45/CE en vigueur. Pour la préparation, il n'existe aucune donnée de test. Les effets mentionnés aux chapitres 2 et 15 peuvent apparaître après contact avec le concentrat du produit.

F 8400

12. Informations relatives à l'environnement

- 12.1. Ecotoxicité** hypochlorite de sodium, 15 % chlore actif :
CL 50-96 heures : poissons : 6-32 mg/l
- 12.2. Mobilité** Pas de données disponibles
- 12.3. Persistance et dégradabilité**
Tous les agents de surface contenus dans le produit satisfont aux valeurs requises dans le décret sur les détergents (CE) 648/2004 en ce qui concerne la biodégradabilité intégrale.
- 12.4. Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles
- 12.5. Effets nocifs divers** non attendus
- 12.6. Autres remarques relatives à l'écologie**
L'analyse des propriétés du produit vis à vis de l'environnement repose exclusivement sur les données des matières brutes et sur les critères de classification (méthode de calcul) de la directive européenne 1999/45/CE en vigueur. Pour la préparation, il n'existe aucune donnée de test. Ne pas laisser pénétrer le concentrat dans les égouts, les eaux superficielles/les eaux souterraines. Quand les solutions diluées sont envoyées dans les égouts, il convient d'observer les prescriptions locales comme par ex. la valeur pH. Les fonctions des stations d'épuration publiques ne sont pas entravées par l'amenée de solutions suffisamment diluées dans la plage de valeur pH autorisée.

13. Considérations relatives à l'élimination

Résidus : Elimination (incinération) correcte des résidus de produit par une entreprise homologuée, spécialisée dans l'évacuation des déchets.
EAK : 200129 Produits nettoyants contenant des substances dangereuses.

Emballages contaminés : Vider intégralement les emballages contaminés en HDPE et les fermer ; ils peuvent être alors envoyés au recyclage ou mis en décharge ou incinérés. Observer ce faisant les prescriptions locales. . Uniquement pour la Suisse : Les emballages des produits lessiviels vides sont repris et débarrassés par votre revendeur Winterhalter.

14. Informations relatives au transport conformément à la classification propre aux modes de transport ADR/RID/IMDG-Code/IATA-DGR/ICAO-TI, à savoir :

Numéro ONU : 1719

Dénomination technique : Substance liquide corrosive et alcaline, n.a.g, (hypochlorite de sodium, hydroxyde de potassium)

Désignation correcte pour l'envoi : CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (sodium hypochlorite, potassium hydroxide)

Classe : 8

Groupe d'emballage : II

Substances polluant les mers : -

EmS : F-A, S-B

N° d'étiquette de danger : 8

Remarques : -

Fiche de données de sécurité

conformément à 1907/2006/CE, article 31

winterhalter

F 8400

15. Dispositions légales

Classification et étiquetage du produit livré conformément aux critères de la directive européenne 99/45/CE

Symbole(s)

C Corrosif

contient :

Hydroxyde de potassium, hypochlorite de sodium
(1-5 % chlore actif)

Remarques relatives aux dangers :

R 31

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R 35

Provoque de graves brûlures.

Conseils de sécurité :

S 26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 27

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S 28

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

S 36/37/39

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S 45

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Avertissements ou remarques supplémentaires :

* S 23 à observer si le produit est vaporisé ou pistolé !

Prescriptions nationales

(D) : WGK (classe de risque de pollution des eaux) =

1 - pollue légèrement l'eau

N° BfR (n° de l'institut fédéral allemand pour l'évaluation de risque) : 2012982

16. Autres données

Texte intégral des phrases R mentionnées au chapitre 2

R 22

Nocif en cas d'ingestion.

R 31

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R 34

Provoque des brûlures.

R 35

Provoque de graves brûlures.

R 50

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Ingrédients pour produits nettoyeurs conformément au décret sur les détergents CE 648/2004

<5 % : agent de blanchiment à base de chlore, 15-30 % : phosphates.

Principes actifs dans les désinfectants et biocides :-

Autres sources d'informations :-

Les données source utilisées pour créer la fiche de données de sécurité figurent dans les fiches de données de sécurité du sous-fournisseur.

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience et décrivent notre produit dans le sens des éventuelles exigences de la protection du travail et de l'environnement, sans toutefois en garantir les caractéristiques de qualité spécifiques.

Les modifications essentielles relativement à la version précédente sont marquées d'un trait vertical.